



Siège social : Université Paris-Diderot Paris 7
UFR EILA, bâtiment Olympe de Gouges
case n°7002, 5 rue Thomas Mann
75205 Paris Cedex 13

Adresse postale : Aude GREZKA, Secrétaire générale de l'ASL,
LDI/Université Paris 13
99 avenue Jean-Baptiste Clément
F-93430 Villetaneuse

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASL

tenue le 29 janvier 2016

dans la Salle V de la Sorbonne

L'assemblée générale commence à 17h55, après une table-ronde animé par Alain RABATEL sur « La place des Sciences du langage dans l'édition » avec les interventions de Marc ARABYAN, François BESSIRE et Jean PRUVOST.

Dix-neuf adhérents à jour de leur adhésion 2015 et douze procurations sont comptabilisés au début de l'AG, soit **trente-et-une voix exprimées**.

Après quelques mots de bienvenue, Alain RABATEL, Président de l'ASL, expose le rapport moral en passant en revue les différentes tâches que le bureau a accomplies durant son mandat.

Rapport moral du Bureau de l'ASL au titre de l'année 2015

Cher/es collègues, cher/es ami/es,

Je présente ce rapport moral au nom du Bureau (Aude Grezka, Malory Leclère, Alise Lehmann, Malika Temmar, et moi-même), auquel j'associe les collègues membres du Bureau élargi (Charlotte

Danino, Mireille Froment, Maximilien Guérin, Arnaud Léturgie, Christine Jacquet-Pfau, Isabelle Laborde-Milaa, Jean-Marc Leblanc, Mahfoud Mahtout, Fadila Taleb) qui nous ont aidés tout au long de l'année écoulée. Je voudrais d'abord souligner que Mireille Froment a passé le flambeau en cours d'année à Malory Leclère, que le bureau s'est enrichi (c'est le terme qui convient !) du sang neuf de Charlotte Danino et Maximilien Guérin, qui nous ont rejoints au titre de leurs responsabilités dans le réseau des Jeunes chercheurs en Sciences du langage, par Mahfoud Mahtout et Fadila Taleb qui se chargent de la rubrique des colloques. Je profite donc de l'occasion pour remercier ceux qui ont décidé de prendre un peu de champ ainsi que ceux qui ont accepté de prendre sur leur temps pour se consacrer au collectif, notamment Mireille Froment qui a assumé longtemps les fonctions de trésorière.

Je vais lister ci-dessous les principales tâches auxquelles les uns et les autres nous nous sommes consacrés cette année 2015, non sans évoquer si besoin des actions antérieures, qui entrent dans le cadre de notre mandat actuel, qui arrive à son terme aujourd'hui.

1) *Buscila*. *Buscila, Bulletin d'information en Sciences du Langage* a changé de maquette, en 2014, avec une mise en page et une typographie améliorées grâce à Jean-Marc Leblanc. Les changements se sont poursuivis en 2015, pour le dernier numéro de l'année, avec l'adoption d'une colonne unique pour la plupart des rubriques, sauf pour les colloques, de façon à optimiser la lecture du bulletin à l'écran. Nous avons bien sûr maintenu le rythme de parution quadrimestriel, et le bulletin ne cesse de grossir, sans aucun doute en raison de la multiplication des initiatives prises par notre communauté, que l'on peut lire avec la multiplication des colloques et des publications. J'utilise à dessein une formulation neutre, « la multiplication des initiatives », en soulignant au passage que cela peut s'interpréter diversement, comme un signe de dynamisme et de bonne santé, ou comme l'indice des pressions de la gestion managériale des carrières et de la recherche. Il est d'ailleurs possible que les deux hypothèses aient leur part de pertinence... Quoi qu'il en soit, je rappelle que *Buscila* annonce les publications récentes (Ch.Jacquet-Pfau@college-de-france.fr), diffuse les appels des colloques (mahfoud.mahtout@yahoo.fr et fadila-tal@hotmail.fr), informations également disponibles sur le site (www.assoc-asl.net), mais rassemblées dans les livraisons de *Buscila*, pour permettre une vue d'ensemble des principaux colloques. *Buscila* publie également un certain nombre d'annonces, concernant les décès ou les thèses soutenues. C'est là une possibilité dont les docteurs et leurs directeurs de thèse ne se saisissent pas assez. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter d'anciens n° de *Buscila*, sur le site, ou à contacter Malory Leclère (Malory.Leclere@univ-paris3.fr).

Quelques rares bulletins papier continuent à être envoyés par la poste, sur demande des adhérents ; mais la plupart sont envoyés sous forme électronique, ce qui diminue grandement nos frais : la remarque n'est pas négligeable, compte tenu des augmentations régulières du prix du timbre, la dernière augmentation étant en particulier très importante. Comme les frais postaux ne cessent d'augmenter, comme l'augmentation du volume de *Buscila* occasionne aussi des frais de photocopies non négligeables, le bureau propose à l'Assemblée générale de régler cette question. Deux solutions se présentent en l'état. Soit la suppression pure et simple de ce service. Soit son maintien, mais au prix d'une augmentation de la cotisation, à 35 euros. Le bureau pense que la deuxième solution est préférable à la première.

Par ailleurs, le bureau, depuis les deux mandats antérieurs, a pris la décision d'envoyer un extrait du Bulletin, avec l'éditorial et éventuellement quelques informations complémentaires, à un public plus large que les seuls adhérents (qui bénéficient du bulletin complet), en fonction des adresses dont nous disposons. De plus, les numéros anciens de *Buscila* sont disponibles dans leur intégralité sur le site, au terme d'un délai de 6 mois. Ces deux dispositions ont pour fonction de faire connaître l'ASL au-delà du cercle des adhérents et tenter d'augmenter le nombre de ces derniers.

2) Site. La refonte du site a été menée à son terme, avec un certain nombre d'ajustements que la pratique a rendus nécessaires. Comme nous l'avions annoncé lors du précédent rapport moral, nous avons changé d'hébergeur. La mise en place d'un formulaire d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion, avec mode de paiement sécurisé sur internet, qui facilite le travail et diminue les frais pour les adhérents étrangers, a également été mise en place, grâce à Arnaud Léturgie et le prestataire, Aurélien Bernard. Cette offre nouvelle ne présente d'ailleurs pas que des avantages réservés aux seuls collègues qui adhèrent depuis l'étranger. Il est désormais possible d'adhérer et de payer directement, par des moyens sécurisés, sans envoyer parallèlement de fiche papier, puisque les renseignements sont directement transmis à Aude Grezka et Malika Temmar qui gèrent les fichiers et les adhésions. Je ne reviens pas sur les difficultés que nous avons rencontrées lors des deux mandatures passées, qui ont été pénibles pour les adhérents comme pour le bureau. Nous continuons à rencontrer des blocages fâcheux. Maximilien Guérin, Arnaud Léturgie, et les collègues qui interviennent sur le site ont fait le point des difficultés, que Maximilien exposera ensuite. Il nous faut revoir nos relations avec notre prestataire de service et modifier notre architecture pour permettre aux responsables de secteurs d'intervenir plus facilement.

J'ai le plaisir d'annoncer que le numéro spécial et pratiquement introuvable de *Buscila* publié en 1992, « Où en sont les sciences du langage 10 ans après les assises nationales de la linguistique ? » (286 pages !) va être mis en ligne sur le site de l'ASL, avec la contribution de Jacqueline Léon (CNRS UMR 7597 HTL Université de Paris Diderot et adhérente de l'ASL) pour la numérisation. Cet exemplaire nous a été donné par un ancien président de l'ASL, Christian Hudelot. A tous deux, un grand merci.

3) Annuaire. Nous avons revu l'annuaire électronique, nous avons envoyé l'annuaire papier de 2013 en tout début de 2014. Le dernier rapport précisait qu'« Il incombera au bureau, dont le mandat s'achève en 2016, de mener à bien l'édition 2015 de l'annuaire papier (...) en janvier 2016 ». Les difficultés rencontrées sur le site (et aussi la charge de travail du dernier colloque et de la table ronde qui vient de se tenir) avaient conduit le bureau à décider de prendre une décision d'importance, celle de la suppression de l'annuaire papier d'une part, de l'enrichissement de l'annuaire électronique d'autre part.

Quels arguments en faveur de la disparition de l'exemplaire papier ? La charge de travail que la refonte du site aurait dû diminuer mais que les blocages compliquent ; le caractère déraisonnable de l'exercice, en temps (alors que les collègues sont de plus en plus sollicités, les membres du bureau n'échappant pas à cette tendance), et aussi en argent (la dernière livraison ayant coûté plus de 800 euros, somme d'autant plus importante pour l'association qu'elle n'a pas obtenu de subvention de la DGLFLF pour l'édition des actes 2013). Le raisonnement est au fond le même que pour l'édition papier du Bulletin. Mais la solution ne peut résider dans une augmentation générale de l'abonnement, car cela ne réglerait pas le coût de l'investissement humain. *Last but not least*, il nous

semble préférable, compte tenu de l'évolution des technologies, d'enrichir l'annuaire électronique en offrant la possibilité à tous les collègues de donner, outre les 5 dernières publications, un lien vers leur page personnelle ou vers leur site ou vers leur blog. Ce changement permettrait aux collègues de faire connaître davantage leurs publications, leurs activités. Et il permettrait une mise à jour plus actualisée. Ce changement serait à l'avantage des collègues et du site. Il ne représente pas une charge de travail supplémentaire pour les adhérents, qui ont tous une page personnelle, dans leur laboratoire ou leur université. A eux de choisir le lien (ou les liens ? c'est à décider) qu'ils fourniront en remplissant leur bulletin d'adhésion.

Si cette décision est votée par l'AG, il conviendra de modifier en conséquence le bulletin d'adhésion sur les deux points précédents, d'y inclure une case concernant les collègues qui souhaitent recevoir une attestation électronique d'adhésion à inclure dans leur déclaration de revenus.

4) Plaquette de présentation de l'ASL, correspondants. Nous avons confectionné un petit fascicule de 4 pages présentant l'ASL, ses buts, son histoire, son bureau, les principaux services et coordonnées pour contacter l'ASL voire... y adhérer ! Cette petite plaquette est aussi téléchargeable à partir du site (www.assoc-asl.net). Il serait bon que les correspondants et les adhérents aient davantage le réflexe, dans les colloques ou JE auxquels ils participent, d'imprimer ce document et de le donner aux participants sans oublier les doctorants. L'engagement de tous est important pour aider au développement de l'ASL.

5) Actes de l'ASL. Les volumes des actes antérieurs (qui sont présentés sur le site de l'ASL et sur celui de Lambert-Lucas et de L'Harmattan pour le premier) sont toujours disponibles à la vente, il faut pour cela s'adresser aux librairies, par ailleurs, le site propose pour chaque volume précédent, en libre accès, la lecture de l'introduction, de la table des matières et de deux articles de chaque volume.

Les Actes du colloque 2013, *La sémantique et ses interfaces* sont parus en janvier 2015, sous la direction d'Alain Rabatel, Alice Ferrara-Léturgie et Arnaud Léturgie, toujours dans la collection des ACTES de L'ASL, aux éditions Lambert-Lucas. Le volume est important, et nous regrettons de n'avoir pu bénéficier d'une subvention de la DGLFLF, qui a connu une période complexe avec un changement de direction qui a tardé et qui est exposée à des choix financiers compliqués, comme toutes les institutions. Nous espérons cependant que notre demande pour les actes 2015 connaîtra une issue plus heureuse.

Actes du colloque 2015. Le 29 novembre 2015, à Censier, a eu lieu notre colloque bisannuel consacré au thème suivant : ***Sciences du langage et Neurosciences***. Je voudrais insister sur la gageure d'organiser ce colloque, compte tenu des différences de pratiques de nos communautés et des freins qu'ont pu représenter pour certains de nos collègues des neurosciences la publication en français, ce qui a compliqué la confection du programme. Mais le résultat a été jugé satisfaisant.

L'initiative a réuni un large public, partiellement renouvelé. Tous les communicants ont confirmé leur participation au volume d'Actes. Les articles sont attendus pour fin mai 2016, il revient à un collectif éditorial (Alain Rabatel, Jean-Marc Leblanc, pour l'heure), de mener à bien l'édition des Actes d'ici des délais raisonnables, fin 2016 ou début 2017. Cela dépendra des réécritures des textes et aussi du planning éditorial de Marc Arabyan.

Un débat sur le thème du prochain colloque de l'ASL 2017 serait sans doute instructif. Si l'AG pouvait donner son sentiment, ce serait appréciable.

6) Tables rondes. Le bureau a décidé de ne plus s'en tenir à la règle d'organiser une TR seulement les années sans colloque, considérant que nous avons besoin plus que jamais de débattre. Deuxième innovation, lors de la table ronde de janvier 2015 autour du thème ***Faire une thèse en Sciences du Langage, l'idée de filmer les interventions et les échanges avec le public*** Cette table ronde avait rassemblé un très large public venu discuter avec **S. KAPP, J. GUERIN, C. PUECH et A. RABATEL**. L'ensemble des interventions et des débats entre le public et les intervenants peut être consulté sur notre site. Compte tenu du succès de la table ronde précédente et de l'intérêt pour son enregistrement vidéo, nous avons renouvelé l'expérience cette année. Pour la table ronde qui vient de se tenir juste avant notre AG autour du thème ***La place des Sciences du langage dans l'édition***, avec :

- **Marc ARABYAN**, Professeur honoraire de l'Université de Limoges, Directeur éditorial des Éditions Lambert-Lucas
- **François BESSIRE**, Professeur des universités, Directeur des Presses universitaires de Rouen et du Havre
- **Jean PRUVOST**, Professeur des universités, Directeur éditorial des Éditions Honoré Champion

7) Relations ASL/JCSDL. Le réseau des *Jeunes chercheurs en Sciences Du Langage (JCSDL)*, animé par Charlotte Danino et Maximilien Guérin, s'est rapproché de notre association cette année. C'est une initiative heureuse, nous espérons que ce sera au profit de tous. L'ASL aidera l'initiative du réseau des *Jeunes chercheurs en Sciences Du Langage (JCSDL)* dans l'organisation de son premier colloque, qui se déroulera en novembre prochain, en alternance avec nos colloques. Charlotte Danino, Maximilien Guérin et Fadila Taleb font partie du comité d'organisation du colloque.

8) Actions diverses. Nous avons signé l'appel d'un certain nombre d'associations de chercheurs en sciences politiques, sociologie en faveur de la défense des universitaires turcs, « **Nous ne serons pas complices des atteintes à la liberté académique en Turquie** ». Ce texte est disponible sur le site de l'ASL.

9) Bilan des adhésions. Nous comptons 151 adhérents en 2015 ; ceux qui ont adhéré en décembre sont comptabilisés dans les adhérents 2016. Bien sûr, nous voudrions être plus nombreux, mais constatons que la baisse de 2014 a été enrayée et que nous avons retrouvé le niveau de 2013, à 4 adhérents près.

Je vous rappelle qu'avec la nouvelle année, le moment est venu de renouveler votre adhésion à l'ASL, ou de franchir ce pas. Nous ne redisons jamais assez combien il est important d'affirmer et d'afficher son appartenance à la communauté des SDL dans son ensemble et dans sa diversité. Certes, les sites des laboratoires, des équipes d'accueil, ou des établissements d'enseignement supérieur assurent à leurs membres une visibilité personnelle (qui, toutefois, cesse après la thèse ou après le départ à la retraite), mais c'est autre chose que de signifier publiquement une appartenance *professionnelle* à une communauté *professionnelle*. À l'heure des tentations aux replis sur soi ou aux logiques

concurrentielles, nous voulons croire que ce point de vue sera largement partagé, par chacun, comme par les directions des laboratoires et des équipes d'accueil ou des départements de SDL.

Je donne à présent la parole à notre Secrétaire générale Aude Grezka.

Alain Rabatel,
Président de l'ASL

Vote sur le Rapport moral : le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés (19 présents et 12 procurations au moment du vote).

Rapport financier

La trésorière, Malory Leclère, distribue le document présentant le bilan financier de l'exercice 2015 et le budget prévisionnel pour l'année 2016 (documents joints en annexe). Elle commente ces documents, justifiant les variations (peu importantes) par rapport à l'année précédente, tant pour les dépenses que pour les recettes.

A ce jour, le bilan financier de l'ASL est satisfaisant, notre situation financière est stable par rapport à l'année dernière. Nos avoirs nous permettent d'honorer les dépenses de l'année en cours et de mener à bien nos projets. Les recettes 2015 sont légèrement supérieures à celles de l'année précédente grâce à une augmentation sensible du nombre d'adhérents. Et nos dépenses 2014 sont sensiblement inférieures du fait notamment que nous n'avons pas eu à éditer et envoyer d'annuaires cette année, ni à engager d'importantes dépenses pour le site. D'autre part, les frais engendrés par la tenue du colloque bisannuel ont été limités du fait de la prise en charge des missions des intervenants par leur laboratoire de rattachement.

Nos dépenses et nos recettes pour l'année 2015 s'équilibrent et permettent d'envisager sereinement une année 2016 dynamique pour notre association.

Le budget prévisionnel tient compte du fait que l'année 2016 sera marquée notamment par l'édition des Actes du colloque 2015 pour laquelle nous espérons bénéficier d'une subvention de la DGLFLF (demande en cours). Des frais de maintenance sur le site sont également à prévoir pour optimiser sa mise à jour et l'accessibilité des informations.

Vote sur le bilan financier : le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés (19 présents et 12 procurations au moment du vote).

Vote sur le budget prévisionnel : le bilan financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés (19 présents et 12 procurations au moment du vote).

Renouvellement du Bureau

Le mandat de deux ans de l'actuel bureau est arrivé à son terme. Il est donc procédé à l'élection d'un nouveau bureau. La secrétaire générale, Aude Grezka, procède aux élections du nouveau bureau.

L'ensemble du bureau se propose de poursuivre pour un nouveau bureau, à l'exception d'Alise Lehmann, pour le poste de Trésorier adjoint. Un appel pour les 5 postes est également lancé. Il y a une proposition extérieure pour le poste de Trésorier adjoint : Guy Achard-Bayle. Un vote à main levée, après avis de l'Assemblée, est organisé pour chacun des postes du bureau :

- Président : Alain Rabatel se propose pour sa reconduction sur le poste de Président. Il est élu à l'unanimité.
- Secrétaire général : Aude Grezka se propose pour sa reconduction sur le poste de Secrétaire générale. Elle est élue à l'unanimité.
- Secrétaire général adjoint : Malory Leclère se propose pour sa reconduction sur le poste de Secrétaire générale adjointe. Elle est élue à l'unanimité.
- Trésorier : Malory Leclère se propose pour sa reconduction sur le poste de Trésorière.
- Trésorier adjoint : Guy Achard-Bayle propose sa candidature sur le poste de Trésorier adjoint. 1 adhérent est contre cette candidature sur les 31 voix exprimées.

La composition du Bureau pour le mandat de deux ans se présente donc comme suit :

Président : Alain RABATEL

Secrétaire générale : Aude GREZKA

Secrétaire générale adjointe : Malika TEMMAR

Trésorière : Malory LECLERE

Trésorier adjoint : Guy ACHARD-BAYLE

Le bureau sera assisté d'un bureau élargi, constitué ultérieurement par le bureau restreint.

Alain Rabatel remercie les membres du bureau et ceux du bureau élargi. Il lance un appel pour que des collègues viennent nous rejoindre dans le cadre du bureau élargi, afin que nous puissions envisager sereinement les relèves à venir.

Questions diverses et discussion

Aude Grezka propose qu'on revienne sur les propositions du Bureau et qu'on les soumette au vote.

- Les frais occasionnés par l'envoi postal de quelques Buscila-Infos papier. L'assemblée vote le maintien de l'envoi mais au prix d'une augmentation de la cotisation de 5 euros (soit 35 euros).
- L'abandon de l'annuaire papier. L'assemblée valide l'abandon de l'annuaire papier mais également l'intégration dans l'annuaire électronique des liens vers les pages personnelles (3 au maximum). Le bureau prendra les mesures nécessaires par rapport aux lois de la CNIL. Pour Marc Arabyan, l'annuaire électronique doit être déclaré à la CNIL. Le bureau rappelle

que de toute manière sur le bulletin d'adhésion nous demandons aux adhérents l'autorisation de renseigner sur le site internet les informations personnelles de la fiche d'adhésion.

Alain Rabatel rappelle que Maximilien Guérin a pointé des dysfonctionnements au niveau du site internet de l'ASL. Il y a des décisions que le bureau va prendre par rapport au prestataire. Il remercie en tout cas le travail de Maximilien Guérin qui nous a permis d'avancer.

Alain Rabatel aimerait faire avancer l'idée de prendre contact avec des organismes qui s'occupent de la linguistique (par exemple l'ILF) pour faire un état général de la linguistique, notamment au niveau des formations. Pour Marc Arabyan, ce serait une excellente idée. Il assiste en effet depuis quelques années à un changement générationnel avec l'arrivée de nouveaux maîtres de conférence, à un changement de climat, de contexte de travail et donc de transmission des patrimoines locaux. Il a très peu de contact avec cette nouvelle génération. Hélène Huot reste mitigée par rapport à cette proposition car le problème est plus difficile. La linguistique est accaparée par les informaticiens. Elle est un peu inquiète de ce que pourrait donner des états généraux, si ce n'est que pour constater que la linguistique se fait absorber par l'informatique. La linguistique pour eux ne se réduit qu'à de la statistique. Ce n'est donc pas que générationnel car cela dure depuis plus de 10 ans. Alain Rabatel voulait aborder ces difficultés objectives. Il est évident que les états généraux n'ont de sens que si c'est réussi. Il faut donner du temps pour que cela soit réussi. Il mesure que cela soit tout à fait difficile. Mais selon lui, il faut peut-être prendre le problème par un autre bout et réfléchir à comment redynamiser la linguistique.

La séance est levée à 19h et l'assemblée est conviée au traditionnel pot de l'amitié.

Paris, le 30 janvier 2016

Aude GREZKA
Secrétaire générale de l'ASL



BILAN FINANCIER DE L'ASL POUR 2015

	Situation au 31/12/2014	Situation au 31/12/2015
Compte courant	6069,91	6083,15
Compte épargne	10516,25	10610,38
Total	16586,16	16693,53

Recettes

	2014	2015
Adhésions	115 adhérents pour 2014 3376,5	151 adhérents pour 2015 4049
Droits d'auteur (Anis)	13,67	0
Abonnement Buscila Bibliothèque		120
Intérêts livret bleu	119,06	94,13
Total des recettes	3509,23	4263,13

Dépenses

	2014	2015
POSTE	275,46	106,35
(Courrier et envoi Buscila)	Courrier : 6,10 Annuaire : 202,45 Buscila : 66,91	Envoi Buscila : 106,35

POTS		
Pot AG 2014	97,5	
Pot AG 2015		93,54
COLLOQUE		898,85
Colloque 2015		
Publication des Actes colloque	2000	2000
Achat Actes	40,8	0
TABLE RONDE		158
Frais déplacements intervenant(s)	157,8	
Buscila (Impression)	153,54	238,84
Annuaire des adhérents		
Impression	600	0
PAPETERIE, fournitures, Tampon	57,65	0
	tampon : 23,90	
	papeterie : 33,75	
SITE INTERNET (Abt hébergeur)	350,86	69,36
Nouvel hébergeur et nom du domaine OVH	100	
refonte (suite)	500	
DILA		0
Inscription au Journal officiel	31	
FRAIS BANCAIRES	303,1	190,82
FRAIS DE DEPLACEMENT	430	400
TOTAL DES DEPENSES	5097,71	4155,76

SOLDE

	Dépenses	Recettes	Solde
2014	-5097,71	3509,23	-1588,48
2015	-4155,76	4263,13	107,37



BUDGET PREVISIONNEL 2016

DEPENSES		RECETTES	
Buscila (3 n°)			
Impression	200	Adhésions	4000
Frais envoi	100		
Papeterie et fournitures	50		
Poste	20		
Site	700		
Frais bancaires	280		
AG et table ronde	150		
Colloque	0		
Publication Actes du Colloque 2015	2000		
Frais de déplacement	500		
Total	4000		4000

Bilans établis le 26 janvier 2016 pour l'ASL - Trésorière Malory Leclère